

Demande de transfert (Le transfert de raccordement est gratuit.)

1. Identification du cédant (titulaire actuel)

Compte client :

Nom et prénom ou raison sociale :

N° de GSM : □□□□ / □□□□□□

2. Identification du cessionnaire (nouveau titulaire)

Nom et prénom ou raison sociale :

No client existant : □□□□ / □□□□□□

Date de naissance :

Adresse : N° Bte

Code postal : Commune :

No client existant :

TVA : BE

Exemption TVA (veuillez joindre l'attestation)

Personne à contacter : Autre n° de tél. :

Gardez le plan tarifaire Adaptez le plan tarifaire vers : SFID :

Adresse de facturation (à remplir uniquement si celle-ci diffère de l'adresse ci-dessus)

Nom et prénom ou raison sociale :

Adresse : N° Bte

Code postal : Commune :

3. Annexes

Pour une société : une copie recto verso de la carte d'identité du signataire de la demande, dont le nom doit apparaître dans les statuts de la société.

4. Transfert

Le cédant et le cessionnaire déclarent avoir lu et approuvé les conditions de transfert et les déclarations de transfert figurant au verso. Proximus n'exécutera le transfert de raccordement qu'à condition que tous les documents soient parvenus et que toutes les factures adressées au cédant aient été payées.

Signature du cédant

(Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuve")

Signature du cessionnaire

(Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuve")

Conditions de transfert de raccordement

1. Proximus n'exécutera le transfert de raccordement qu'à condition que toutes les factures adressées au cédant aient été payées, en ce compris celles qui ne sont pas encore échues.
2. Proximus n'exécutera le transfert de raccordement qu'à condition que tous les documents lui soient parvenus.
3. Proximus se réserve le droit de refuser le transfert de raccordement, notamment pour les motifs énoncés dans nos conditions générales du service Proximus. Le cédant en sera averti par simple courrier dans les 15 jours calendrier suivant la réception de la présente demande.
4. En cas d'accord de Proximus, le transfert de raccordement sera effectué dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours calendrier suivant la réception de la présente demande, sous réserve de l'application des paragraphes 1 et 2 des présentes conditions.
5. Dans le cadre de la création d'un groupe Proximus (tarif "Mobile Group"), les frais de transfert ne seront pas facturés.
6. Proximus se réserve le droit de suspendre le service Proximus sans mise en demeure préalable si les conditions de cession ne sont pas respectées.
7. Le transfert de raccordement est gratuit.

Déclaration du cédant Le cédant déclare :

1. céder le raccordement susmentionné ;
2. avoir payé l'ensemble des factures adressées par Proximus, y compris celles qui ne sont pas encore échues ;
3. avoir lu et approuvé les conditions de transfert de raccordement figurant ci-dessus.

Déclaration du cessionnaire Le cessionnaire déclare :

1. avoir reçu la carte SIM (avec codes PIN et PUK) et le n° de GSM du cédant ;
2. reprendre le raccordement Proximus aux mêmes conditions si le segment auquel le cessionnaire appartient et compatible avec le plan tarifaire existant. L'accès au roaming et aux appels internationaux n'est pas automatiquement repris. Le cessionnaire pourra introduire une demande pour cela et pourra demander de vérifier et éventuellement d'adapter, en prenant contact avec le service clientèle de Proximus via le n° 0800 33 800;
3. avoir lu et approuvé les conditions générales du service Proximus ;
4. avoir lu et approuvé les conditions de transfert de raccordement figurant ci-dessus.

Liste des codes de profession

92500 Activités culturelles	32000 Equipements de radio, télévision et communication (fabrication)	99000 Organismes extra-territoriaux
85316 Activités d'action sociale avec hébergement	74130 Etudes de marché et sondages	26600 Ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre (fabrication)
36630 Activités manufacturières	74122 Experts-comptables	15810 Pain et pâtisserie fraîche (fabrication)
92000 Activités récréatives, culturelles et sportives	10000 Extraction de houille, de lignite et de tourbe	52240 Pain, pâtisserie, confiserie (commerce de détail)
75111 Administration centrale	13000 Extraction de minerais métalliques	52300 Parfumerie et produits de beauté (commerce de détail)
75114 Administration communale, à l'exclusion des C.P.A.S.	11000 Extraction de pétrole brut et de gaz naturel et services annexes	15850 Pâtes alimentaires (fabrication)
70320 Administration d'immeubles	24700 Fibres artificielles ou synthétiques (fabrication)	05000 Pêche, pisciculture et aquaculture
75113 Administration provinciale	52483 Fleurs et plantes (commerce de détail)	24300 Peintures, vernis et encres d'imprimerie (fabrication)
75210 Affaires étrangères	27500 Fonderie	52310 Pharmacies
92400 Agences de presse	45000 Laites et légumes (commerce de détail)	74810 Photographie
63300 Agences de voyage et tour operators	15300 Fruits et légumes (transformation et conservation)	26700 Pierre (travail de la)
15880 Aliments diététiques et préparations homogénéisées (fabrication)	75242 Gendarmerie	36200 Pierres précieuses et bijoux (travail et fabrication)
15700 Aliments pour animaux (fabrication)	28300 Générateurs de vapeur (fabrication)	45330 Plomberie
51230 Animaux vivants (commerce de gros)	74202 Géomètres et géomètres-experts	15200 Poisson (transformation et conservation)
52500 Antiquités et biens d'occasion (commerce de détail)	74150 Gestion et administration de holdings et centres de coordination	52230 Poisson (commerce de détail)
74201 Architectes	15600 Grains et fabrication de produits amyliacs	75243 Police
36400 Articles de sport (fabrication)	52420 Habillement (commerce de détail)	93031 Pompes funèbres (entreprises de)
19200 Articles de voyage et de maroquinerie (fabrication)	85110 Hôpitaux	64100 Poste
90000 Assainissement, voirie et gestion des déchets	55100 Hôtels	45100 Préparation des sites
61000 Associations diverses	55000 Hôtels et restaurants	24200 Produits agrochimiques (fabrication)
65000 Assurances	74113 Huissiers de justice	24600 Produits chimiques (fabrication)
74111 Avocats et conseillers juridiques	70000 Immobilier	24500 Produits d'entretien, parfums et cosmétiques (fabrication)
52484 Bijouterie et horlogerie (commerce de détail)	24000 Industrie chimique	26000 Produits minéraux non métalliques (fabrication)
15820 Biscotterie et biscuiterie	18000 Industrie de l'habillement et des fournures	75250 Protection civile
20000 Bois et fabrication d'articles en bois, liège, vannerie ou sparterie	15900 Industrie des boissons	74400 Publicité
52250 Boissons (commerce de détail)	45000 Location avec opérateur de matériel de construction	02000 Sylviculture, exploitation forestière et services annexes
55400 Cafés	25000 Industrie du caoutchouc et des plastiques	92200 Radio et télévision
55500 Cantines et traiteurs	19000 Industrie du cuir et de la chaussure	23200 Raffinage de pétrole
41000 Captage, épuration et distribution d'eau	21000 Industrie du papier et du carton	73000 Recherche et développement
50500 Carburants (commerce de détail de)	16000 Industrie du tabac	37000 Récupération de matières recyclables
26300 Céramique (fabrication de carreaux en)	15500 Industrie laitière	52300 Réservoirs métalliques et chaudières (fabrication)
26200 Céramique (fabrication de produits en)	24400 Industrie pharmaceutique	55300 Restaurants
52430 Chaussures et articles en cuir (commerce de détail)	17000 Industrie textile	52486 Revêtements de murs et sols (commerce de détail)
15840 Chocolaterie, confiserie	15000 Industries alimentaires	74123 Réviseurs d'entreprises
26500 Ciment, chaux et plâtre (fabrication)	14000 Industries extractives	85000 Santé et action sociale
92100 Cinématographie et vidéo	72000 Informatique	85100 Santé humaine
93020 Coiffure et soins de beauté	45311 Installation de systèmes de chauffage, de climatisation	74830 Secrétariat et traduction
23000 Coléfaction, raffinage et industries nucléaires	36300 Instruments de musique (fabrication)	75240 Sécurité publique
51510 Combustibles (commerce de gros)	33000 Instruments médicaux, de précision et d'horlogerie (fabrication)	75300 Sécurité sociale obligatoire
52000 Commerce de détail	65000 Intermédiaires financiers	14400 Sel (production de)
52200 Commerce de détail alimentaire en magasins spécialisés	51180 Intermédiaires spécialisés du commerce	74500 Sélection et fourniture de personnel
52100 Commerce de détail en magasins non spécialisés	36500 Jeux et jouets (fabrication)	63000 Services auxiliaires des transports
51000 Commerce de gros et intermédiaires du commerce	75230 Justice	75200 Services collectifs généraux
74121 Comptables	85144 Kinésithérapeutes	95000 Services domestiques
15870 Condiments, assaisonnements et sauces (fabrication)	85141 Laboratoires médicaux	74000 Services fournis aux entreprises
74100 Conseil et assistance fournis aux entreprises	93012 Lavoires, blanchisseries, nettoyage de vêtements	27100 Sidérurgie et fabrication de ferro-alliages (CECA)
74200 Conseil technique, activités d'architecture et d'ingénierie	52470 Livres, journaux et papeterie (commerce de détail)	15830 Sucre (fabrication)
74124 Conseillers fiscaux	30000 Machines de bureau et matériel de construction	02000 Sylviculture, exploitation forestière et services annexes
45000 Construction	71200 Location d'autres matériels de transport	52260 Tabac (commerce de détail)
35300 Construction aéronautique et spatiale	71400 Location de biens personnels et domestiques	64200 Télécommunications
35200 Construction de matériel ferroviaire roulant	71300 Location de machines et équipements	52410 Textiles (commerce de détail)
35100 Construction navale	71100 Location de véhicules automobiles	15860 Thé et café (transformation)
26600 Coutellerie, outillage et quincaillerie (fabrication)	71000 Location sans opérateur	28500 Traitement et revêtement des métaux; mécanique générale
01100 Culture de céréales et horticulture	25200 Matières de bureau et matériel informatique (fabrication)	45400 Travaux de finition
01300 Culture et élevage associés	31000 Machines et appareils électriques (fabrication)	60100 Transports ferroviaires
52492 Cycles (commerce de détail)	29000 Machines et équipements (fabrication)	61000 Transports par eau
74844 Décorateurs d'intérieurs	63100 Manutention et entreposage	60000 Transports terrestres
75220 Défense	35000 Matériels de transport (fabrication)	60200 Transports urbains et routiers
85130 Dentistes et pratique dentaire	25200 Matières plastiques (transformation)	45400 Travaux de finition
55402 Discothèques, dancing et similaires	27000 Métallurgie	27200 Tubes (fabrication)
85120 Docteurs et pratique médicale	28000 Métaux (travail des)	26400 Tuiles, briques et autres produits en terre cuite (fabrication)
22000 Edition, imprimerie, reproduction	27400 Métaux non ferreux (production de)	50200 Véhicules automobiles (entretien et réparation)
80000 Education	52441 Meubles (commerce de détail)	50000 Véhicules automobiles et motocycles (commerce et réparation)
40000 Electricité, gaz, eau chaude (production et distribution)	36100 Meubles (fabrication)	34000 Véhicules automobiles, remorques (construction et assemblage)
52450 Electroménager, radio, télévision (commerce de détail)	50400 Motocycles (commerce et réparation)	25100 Verre et articles en verre (fabrication)
28100 Eléments en métal pour la construction (fabrication)	35400 Motocycles et bicyclettes (fabrication)	18200 Vêtements (fabrication)
01200 Elevage	55200 Moyens d'hébergement de courte durée	18100 Vêtements en cuir (fabrication)
74600 Enquêtes et sécurité	74700 Nettoyage industriel	85200 Vétérinaires
63120 Entreposage	74112 Notaires	52220 Viandes (commerce de détail)
63040 Entreprises corporel	74942 Organisation de salons, expositions et bourses	45442 Vitrerie
50300 Equipements automobiles (commerce)	63400 Organisation du transport de fret	
52487 Equipements de bureau et ordinateurs (commerce de détail)	91310 Organisations religieuses	

Demande de services complémentaires

Formulaire d'activation

Identification du vendeur

Point de vente :

Vendeur :

N° de tél :

Fax :

Etabli : à : le :/...../.....

Pour connaître nos conditions et nos tarifs : www.proximus.be

Contrat

1. Le présent contrat est soumis aux conditions générales du service de communication mobile de Proximus.
2. Dans le cas où le contrat est conclu en dehors des locaux de Proximus ou de ceux de ses agents commerciaux agréés et dans le cas où le client n'utilise pas son(ses) produits et/ou services à des fins professionnelles, la clause suivante est d'application : le consommateur a le droit de notifier au vendeur qu'il renonce au contrat, sans pénalités et sans indication de motif, dans les 14 jours calendrier, à dater du lendemain du jour de la livraison du produit ou de la conclusion du contrat de service. Par contre, pour les contrats de fourniture de services dont l'exécution a commencé, avec l'accord du consommateur, avant la fin du délai de renonciation, le consommateur ne dispose pas du droit de renoncer à l'achat. Si vous êtes un client consommateur, votre contrat est, sauf disposition contraire, conclu pour une durée indéterminée. Vous pourrez le résilier à tout moment par écrit sans devoir en indiquer les motifs. Proximus envoie une confirmation écrite de la date de résiliation en tenant compte des spécificités techniques.
3. Les données à caractère personnel transmises par vos soins et les données relatives à l'utilisation que vous faites de nos produits et services sont stockées dans une banque de données de Belgacom SA et utilisées à des fins de gestion de clientèle, pour assurer la livraison des produits et services commandés, pour réaliser des études de marché, établir des profils d'utilisateurs anonymes et à des fins de contrôle de la qualité et de lutte contre la fraude. Sauf objection de votre part, que nous vous invitons à nous communiquer via le service à la clientèle en formant le numéro 0800 99 487, les données vous concernant peuvent également être utilisées pour vous informer des produits, services et promotions du Groupe Belgacom par lettre, par téléphone, par SMS ou par e-mail.
Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à l'égard des données vous concernant.
Les données reprises dans l'annuaire peuvent être vendues à des tiers, à moins que vous vous y opposiez via le numéro gratuit 0800 99 033 ou par e-mail à l'adresse annuaire@1307.be.
Mailbox 1307 : Par le biais du service 1307, une personne qui ne dispose pas de votre numéro de GSM peut laisser un message sur votre boîte vocale sans que votre numéro de GSM ne lui soit révélé. Afin de pouvoir fournir ce service, Proximus communique votre numéro de GSM au service 1307. Si vous ne désirez pas recevoir de tels messages sur votre boîte vocale, il vous suffit d'appeler à partir de votre GSM le numéro gratuit 0800 93 742 et de suivre les instructions pour désactiver ce service.
Si vous ne souhaitez pas recevoir des appels téléphoniques commerciaux, vous pouvez vous inscrire gratuitement sur une liste prévue à cette fin via le site web www.ne-m-appellez-plus.be
Vous trouverez de plus amples informations concernant la protection de la vie privée dans les conditions générales et dans notre politique en matière de protection de données sur www.proximus.be.
4. La fiche informative relative à votre plan tarifaire est disponible sur le site à l'adresse www.proximus.be/infofiches ou sur demande par téléphone au 0800 33 800 ou dans l'un de nos points de vente.
Nous vous invitons à l'imprimer et/ou à la sauvegarder sur votre disque dur.